

Handicap

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Etre une « université ouverte à tous », c'est accueillir les étudiants de tous horizons et de toutes origines sociales, mais aussi favoriser l'intégration de ceux qui sont en situation de handicap, atteints de maladie invalidante ou dont la santé rend difficile une poursuite d'études.

Actions conduites et résultats

- Actions conduites par le Relais Handicap Santé Etudiant (RHSE) et appui apporté par une assistante sociale (pour l'ensemble de l'académie de Paris) aux étudiants souffrant de handicap ou de maladies pour leur permettre de mener leurs études dans les meilleures conditions possibles :
 - plan d'aménagement d'études en fonction des pathologies, de la discipline étudiée et du diplôme préparé,
 - aménagement des examens en cas de besoin.
- Ouverture d'un DU à tous pour former les personnes à l'accueil et à la prise en charge du handicap.
- Création d'une UE « action citoyenne » destinée aux étudiants qui souhaitent venir en aide à leurs camarades handicapés.
- Importance croissante de l'attention portée à l'insertion professionnelle des diplômés : signature d'un accord cadre avec des entreprises pour permettre d'améliorer significativement l'insertion de ces étudiants.
- Réalisation de travaux pour faciliter l'accès des locaux de l'UPMC (voir fiche accès handicapés).

Indicateurs

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'étudiants UPMC suivis par le RHSE	211	208	252	302
• Dont plan d'accompagnement : aménagement suivi de cursus	Pas de donnée	21%	52%	52%
• Dont plan d'accompagnement : aménagement pour examen / concours	Pas de donnée	70%	76%	75%

(Source : Relais Handicap Santé)